



COPIE DE RÉSOLUTION

À une séance ordinaire du Conseil municipal d'Adstock tenue le mardi, 5 septembre 2017 et à laquelle séance étaient présents les membres suivants :

Monsieur le maire Pascal Binet,

Les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Stéphanie B.-Gaulin, Martine Poulin et Nicole Champagne, Messieurs Pierre Quirion, Nelson Turgeon et Stéphane Thivierge.

Tous membres du conseil formant quorum sous la présidence de M. Pascal Binet.

17-09-279 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Suite aux discussions,

Il est proposé la conseillère Nicole Champagne,

Appuyé par la conseillère Stéphanie B.-Gaulin,

Et résolu de proclamer Adstock municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Pascal Binet, maire